

Atelier Le Livre Relié - Conditions Générales de Vente applicables au 01/03/2020, date de leur dernière modification

Article 1 : TARIFS

Le prix définitif est indiqué sur le devis et correspond à une évaluation du temps passé sur la création de l'ouvrage et l'achat des matières premières nécessaires à sa réalisation. En cas de modification de la commande, un nouveau devis sera établi.

L'atelier Le Livre Relié est une EURL non assujettie à la TVA, Article 293B du CGI.

Article 2 : ACOMPTE

Un acompte de 40 % est demandé à la commande, dès la signature du devis avec la mention « Bon pour accord » sur le devis. Cet acompte est réglé par virement SEPA, chèque ou carte bancaire via le Système SUMUP (paiement sécurisé). Cet acompte va servir à acheter les matières premières pour la fabrication de l'ouvrage.

L'acheteur est informé que l'acompte équivaut à un engagement franc et que la commande ne peut être annulée. L'acompte reste acquis même en cas d'annulation pour raison majeure après signature du devis, en contrepartie des travaux effectués et des frais engagés.

Article 3 : REALISATION DES TRAVAUX

Lors de la réalisation des travaux, le client peut demander une modification si le travail n'a pas encore démarré et que la modification n'engage pas une variation du prix final. Toute modification importante fera l'objet d'un nouveau devis.

Le délai des travaux est indiqué sur le devis « Date de livraison ». Ce délai est un délai approximatif, des décalages peuvent intervenir. Le délai est effectif à partir de la date de signature du devis.

Article 4 : PAIEMENT

Les paiements se font par virement bancaire, carte bancaire ou chèque.

Le client s'engage en signant le devis à régler le solde lors de la récupération en main propre de l'ouvrage terminé. En cas de livraison par voie postale, le règlement intégral devra être réalisé avant l'expédition, majoré des frais de port.

Article 5 : LIVRAISON

La commande peut être retirée à l'atelier Le Livre Relié, 26 rue Nationale, 63130 ROYAT. En cas d'envoi postal, des frais postaux seront facturés en fonction du tarif en vigueur. Les reliures sont conditionnées dans des boîtes postales adaptées avec du papier bulle.

L'atelier Le livre Relié ne pourra être tenu responsable des détériorations subies, des pertes ou des retards pendant le transport.

Article 6 : PROPRIETE

L'atelier se réserve la propriété exclusive de la reliure jusqu'au paiement du solde indiqué sur la facture. En cas de non-paiement de ce solde et passé le délai d'un an jour pour jour suivant la date de facturation, l'atelier se réserve le droit de conserver ou revendre le travail.

Le client, en signant le devis, autorise l'atelier Le livre Relié, à publier des photos de la réalisation sur le site internet et/ou sur la page Facebook de l'atelier. Si le client ne souhaite pas que des photos de sa reliure soient publiées, il doit en faire la demande écrite à l'atelier.

Article 7 : RESPONSABILITES

L'atelier s'engage à ne pas copier, exploiter ou redistribuer les documents confiés durant toute la période de facturation.

Les reliures en cuir doivent être entretenues : nettoyage avec un savon spécial et cirées.

Pour leur conservation, elles devront être stockées dans un endroit sec et sans lumière directe du soleil. L'atelier se décharge de toute responsabilité en cas de détérioration précoce due à une mauvaise utilisation ou conservation.

Article 8 : LITIGE ET MEDIATION

Conformément aux articles L151-1 à L157-1 du Code de la Consommation, le particulier consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait éventuellement à un professionnel. La saisine du médiateur est gratuite. Toutefois, le consommateur devra justifier d'avoir au préalable et par écrit, tenté de régler à l'amiable son litige avec le professionnel.